

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 JUIN 2017



République Française

Commune de
PAGNY-LE-CHÂTEAU
21250 PAGNY-LE-CHÂTEAU

Département de Côte d'Or

Téléphone : 03 80 36 30 91
ou 09 75 58 92 45

Télécopie : 09 70 62 72 47
mairie.pagny.chateau@wanadoo.fr

Date de convocation
29 mai 2017
Date d'affichage
29 mai 2017

Le 8 juin 2017 à 20 heures, les membres du Conseil municipal de PAGNY-LE-CHATEAU, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jacques CHOSSAT de MONTBURON, maire

Étaient présents : Jacques CHOSSAT de MONTBURON, Dominique MICHAUD, Hélène COLLAVET, Gabriel GONZALVEZ, Ghislaine BOCHE, Monique ROMUALDO, Ursula TISSOT, Hubert MOINDROT

Étaient absents et avaient donné procuration : Dominique SIMON (pouvoir à Hélène COLLAVET)

Étaient excusés :

Étaient absents : Pascal POLETTE

Nombre de Conseillers :

10 en exercice

9 ont pris part aux délibérations (présents ou représentés)

Secrétaire : Jacques CHOSSAT de MONTBURON

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 4 mai 2017

Aucune remarque n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité des présents

Devis DUMONT BERT (1) :

- Pose d'une clôture brise vue en alu : 3 699.00 € HT
- Estrade du bar : 944.00 € HT

Le devis est refusé par les membres du conseil municipal. Les travaux seront finalement effectués par Romain avec l'aide de Hubert MOINDROT. Les matériaux seront achetés directement par la commune.

Devis DUMONT BERT (2) :

- Bar : 8 695.00 € HT
- Estrade du bar : 721.00 € HT
- Rayon cafetière : 187.00 € HT

Le devis est accepté par les membres du conseil municipal

Devis TOIT et BOIS : Reprise de toiture : 350.00 TTC

Le devis a été accepté par le cabinet CARMINATI. Cette somme sera réglée par l'entreprise PIER qui est responsable de la dégradation

Devis CD GOMMAGE : muret et portail : 720.00 € TTC

Le devis de la société CD GOMMAGE est accepté par les membres du conseil pour le décapage du muret et du portail au 1 rue de la Poste. Un devis sera demandé pour la peinture.

SICECO : délibération Parc Eolien

Le Conseil Municipal, 7 voix pour, 2 abstentions et 1 contre décide de confier le développement, la construction et l'exploitation du parc éolien sur le territoire de la commune à la Société d'Economie Mixte Locale « Côte-d'Or Energies » en respect des attentes et des exigences des élus, accepte le principe de la construction d'un parc éolien sur le territoire de la commune dans le cas où le représentant de l'Etat autorise ce projet et précise qu'il se réserve le droit de refuser le dernier point si un élément du projet ne lui convenait pas.

✚ Conseil Départemental : aide à la rénovation énergétique

En partenariat avec la communauté de communes, le département et l'Adil, un dépliant sur les moyens et les aides pour réduire les factures d'énergie est consultable en mairie

✚ Demandes de subventions :

- AFSEP (Association des Sclérosés en Plaques)
- HPN (Handball Pays Nuiton)

Le budget est voté depuis le mois de mars, donc ces demandes sont refusées car non inscrites.

✚ Présomption biens sans maître

Evaluation des parcelles pour intégration dans l'actif de la commune.

✚ Point sur les travaux logements et restaurant

Monsieur MICHAUD fait le point sur l'avancement des travaux, décapage et peinture des muret et portail, brise vue entre le restaurant et l'épicerie, pose du bar et dernières finitions.

✚ Devis PIER travaux sur muret et portail : 2 640.00 € TTC

Ce devis accepté dans un premier temps a été annulé.

✚ Encaissement chèque de Madame BESSIS – 1 000.00 €

Le conseil municipal autorise le maire à émettre le titre correspondant

✚ Encaissement chèque Compagnie Miel Jura – 25.00 €

Le conseil municipal autorise le maire à émettre le titre correspondant

✚ Cimetière :

- ✓ ELABOR rendez-vous et devis : 2 850.24 €

Ce devis est refusé car il reprend le travail déjà effectué. Un autre devis leur sera demandé pour la gestion administrative des concessions en abandon.

- ✓ COSOLUCE rendez-vous et devis : 828.00 € (une journée de formation)

Une demande est faite par mail pour que la formation ne dure qu'une demi-journée. Un devis modificatif devrait être envoyé par mail.

La demi-journée de formation a été acceptée et le devis reçu. Coût de la formation 414.00 €. Les membres de la commission cimetière sont conviés à cette demi-journée de formation.

✚ LAPIERRE – Devis branchement provisoire et coffret : 1 890.85 € TTC

La décision d'un éventuel achat de coffret électrique est remise à l'année prochaine.

✚ Point sur l'étude du zonage d'assainissement

Les membres du conseil municipal acceptent le plan de zonage et charge le maire de déposer le dossier auprès de la DREAL. Une enquête publique sera effectuée.

✚ Renouvellement bail garage VIEILLARD Christophe du 01-06-2017 au 31-05-2018

Le conseil accepte de renouveler le bail pour un an.

✚ Devis débroussailluse

Le conseil municipal accepte l'achat d'un coupe bordures dont le montant est estimé à 229 €

✚ Chapiteau – location et assurance

Le conseil municipal refuse le principe de la location mais opte pour une convention de mise à disposition à titre gratuit pour les associations de la commune. Il autorise le maire à rédiger cette convention.

✚ Informations et questions diverses

L'enfant Camille LESIEUR intégrera le Pôle Scolaire Jean de Vienne à la rentrée 2017/2018 et comptera dans les effectifs de la commune.

Date du prochain conseil :

3 juillet